



Frédéric Petit
Député des Français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Paris, le 20 octobre 2023

Communiqué de presse

L'acquis des Instituts Goethe en France doit perdurer et se développer

Suite aux récentes annonces du gouvernement allemand relatives à la fermeture prochaine de plusieurs Instituts Goethe, dont trois en France (Bordeaux, Lille, Strasbourg), Frédéric Petit, député des Français établis à l'étranger (Allemagne, Europe centrale, Balkans) exprime sa préoccupation de voir la coopération culturelle franco-allemande perdurer et regrette la décision unilatérale du gouvernement allemand.

En tant que député du franco-allemand et fervent défenseur de la coopération bilatérale, Frédéric Petit a immédiatement interpellé les représentants du gouvernement allemand en France afin de comprendre ce qui motive cette décision, qui a suscité un l'émoi parmi les acteurs du franco-allemand.

Le choix du gouvernement allemand de réorienter ses priorités en matière de coopération culturelle vers l'Europe de l'Est, aussi souveraine et légitime soit-elle, ne doit pas se traduire par un affaiblissement des échanges culturels et artistiques entre nos deux pays, ciment de l'amitié franco-allemande.

Frédéric Petit estime que les acteurs de la coopération culturelle franco-allemandes doivent se mobiliser dès maintenant pour maintenir une coopération culturelle intense et trouver des solutions innovantes pour faire exister, voire développer, l'acquis des Instituts Goethe en France.

Fort de sa connaissance des institutions culturelles franco-allemandes en Allemagne et de leurs statuts, aussi divers qu'innovants, et de son expérience en tant que rapporteur pour avis du budget de la diplomatie culturelle, le député appelle l'ensemble des acteurs concernés à une réflexion commune et collective, avec le soutien du Deutsch-Französisches Institut de Ludwigsburg (DFI).

Des alternatives aux Instituts Goethe, dont la gestion relève exclusivement de l'État fédéral allemand, sont possibles, en sollicitant les collectivités territoriales (Länder allemands et régions françaises), les associations et mouvements de citoyens, le milieu universitaire et de la formation interculturelle, ainsi que le mécénat.

Frédéric Petit plaide pour un engagement fort des sociétés civiles et fait confiance à la créativité des acteurs concernés par la coopération culturelle franco-allemande pour sortir par le haut de cette situation. Il en veut pour preuve l'action des instituts culturels franco-allemands ouverts à Ramallah, Bichkek et Palerme où Français et Allemands ont su travailler ensemble et mettre leurs moyens en commun sur plusieurs territoires.

Contact presse :

Nadia Salem

presse@frederic-petit.eu